



L'HORIZON CENTRE SOCIOCULTUREL



Découvrir notre structure



PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS



3 rue Georges Clémenceau - 42350 La Talaudière



04.77.53.66.96



centredeloisirs@centresocial-lataudiere.fr / adjoint-centredeloisirs@centresocial-lataudiere.fr



ANNÉE 2026 - 2027



Mot de la direction

Morgane & Sirine

“

L'accueil de loisirs est un espace où chaque enfant peut grandir, s'épanouir, expérimenter et trouver sa place, à son rythme.

”

L'accueil de loisirs constitue un lieu privilégié dans le parcours de l'enfant. Complémentaire à la famille et à l'école, il offre un espace de vie, de découverte, de socialisation et d'expérimentation où chaque enfant peut grandir à son rythme.

À travers ce projet pédagogique, l'équipe de l'accueil de loisirs L'Horizon affirme les valeurs qui guident son action éducative au quotidien et définit les orientations qui permettront d'accompagner au mieux les enfants accueillis.

Ce document est un outil de référence pour les professionnels, les familles et les partenaires. Il traduit concrètement les objectifs éducatifs portés par le Centre Socioculturel L'Horizon et permet de garantir une cohérence dans l'accompagnement proposé aux enfants.

Notre ambition est de proposer un accueil où chaque enfant trouve sa place, développe sa confiance en lui, construit son autonomie et vit des expériences collectives enrichissantes dans un climat de respect et de bienveillance.



Une direction accessible et à l'écoute



À L'ÉCOUTE & OUVERT AU DIALOGUE

La direction est disponible pour écouter, échanger et accompagner les enfants, les familles et l'équipe pédagogique. Chaque parole est prise en considération dans un climat de confiance, de respect et de bienveillance.



DISPONIBLE

La direction participe pleinement à la vie de l'accueil et s'inscrit dans une démarche de proximité avec les enfants, les familles et l'équipe d'animation.



PRÉSENTE SUR LE TERRAIN

Nous souhaitons que les enfants identifient la direction comme une personne ressource vers laquelle ils peuvent se tourner.

PRÉSENTATION

DE LA STRUCTURE

Le Centre Socioculturel L'Horizon est une association loi 1901, située au cœur de la commune de **La Talaudière**.

Ouvert à tous les habitants, il développe des actions visant à favoriser le lien social, la participation des habitants, le soutien aux familles et l'accès aux loisirs, à la culture et à la citoyenneté.

À travers ses différentes activités, le Centre Social contribue à créer des espaces de rencontres, d'échanges et de solidarité entre les habitants du territoire.

L'accueil de loisirs s'inscrit pleinement dans cette dynamique et participe activement aux missions portées par le Centre Socioculturel.



L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs L'Horizon accueille les **enfants âgés de 3 à 11 ans** les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Il est déclaré auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et fonctionne conformément à la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs.

Nous offrons aux enfants un cadre sécurisant, bienveillant et adapté à leur rythme, favorisant l'épanouissement, la découverte, la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité.

C'est un **Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** : les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée, sans nuitée sur place.

MODALITÉS D'ACCUEIL :



Matin



Matin + repas



Repas + après-midi



Après-midi

DIAGNOSTIC DES BESOINS

Comprendre les besoins des enfants pour mieux les accompagner

L'élaboration de ce projet pédagogique repose sur l'observation quotidienne des enfants accueillis à l'Accueil de loisirs L'Horizon, les échanges avec les familles, les constats de l'équipe d'animation ainsi que l'analyse des besoins propres à chaque tranche d'âge

1 DÉVELOPPER L'AUTONOMIE

Constats :

- Certains enfants sollicitent rapidement l'adulte.
- Difficultés à faire seuls certaines tâches du quotidien.
- Besoin de renforcer la confiance en leurs capacités.

Besoins repérés :

- ✓ Faire seul
- ✓ Choisir
- ✓ Prendre des initiatives
- ✓ Gagner en confiance



2 APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE

Constats :

- Conflits réguliers entre enfants.
- Difficultés à coopérer dans certaines situations.
- Respect des règles parfois complexe.

Besoins repérés :

- ✓ Coopérer
- ✓ Respecter les autres
- ✓ Comprendre les règles de vie
- ✓ Développer l'entraide



3 MIEUX COMPRENDRE ET EXPRIMER SES ÉMOTIONS

Constats :

- Difficultés à verbaliser certaines émotions.
- Présence ponctuelle de violences physiques ou verbales.
- Gestion de la frustration parfois difficile.

Besoins repérés :

- ✓ Identifier ses émotions
- ✓ Les exprimer
- ✓ Écouter celles des autres
- ✓ Trouver des solutions adaptées



4 TROUVER SA PLACE DANS LE GROUPE

Constats :

- Certains enfants sont très à l'aise.
- D'autres participent peu ou s'isolent davantage.
- Besoin d'une attention particulière pour certains enfants à besoins spécifiques.

Besoins repérés :

- ✓ Être reconnu
- ✓ Être écouté
- ✓ Se sentir accepté
- ✓ Participer à la vie collective



NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Afin de répondre aux besoins identifiés, l'équipe pédagogique a défini plusieurs objectifs qui guideront l'ensemble de ses actions auprès des enfants tout au long de l'année.

1

FAVORISER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT

Pourquoi ?

L'autonomie permet à l'enfant de développer sa confiance en lui et sa capacité à agir. Elle favorise également la responsabilisation et l'estime de soi.

Moyens mis en œuvre

- Permettre le libre choix
- Responsabiliser les enfants dans la vie quotidienne
- Encourager les prises d'initiative
- Valoriser les réussites
- Accompagner sans faire à la place

Rôle de l'animateur

L'animateur accompagne l'enfant tout en lui laissant la possibilité d'agir par lui-même. Il encourage, rassure et valorise.

Critères d'évaluation

- L'enfant agit davantage seul
- Il prend des initiatives
- Il participe à la vie collective
- Il gagne en confiance

2

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

Pourquoi ?

La vie collective nécessite l'apprentissage du respect, de la coopération et de la solidarité.

Moyens mis en œuvre

- Jeux coopératifs
- Projets collectifs
- Temps d'échanges
- Médiation des conflits
- Construction collective des règles

Rôle de l'animateur

L'animateur favorise le dialogue et accompagne les enfants dans leurs relations.

Critères d'évaluation

- Diminution des conflits
- Amélioration du climat du groupe
- Comportements d'entraide observés
- Respect des règles de vie

3

ACCOMPAGNER LA GESTION DES ÉMOTIONS

Pourquoi ?

Les émotions font partie intégrante du développement de l'enfant. Elles doivent pouvoir être exprimées et comprises.

Moyens mis en œuvre

- Écoute active
- Verbalisation
- Médiation
- Accompagnement individualisé
- Temps de parole

Rôle de l'animateur

L'animateur aide l'enfant à identifier et exprimer ses émotions.

Critères d'évaluation

- Meilleure verbalisation
- Diminution des violences physiques
- Recours plus fréquent au dialogue

4

PERMETTRE À CHAQUE ENFANT DE TROUVER SA PLACE

Pourquoi ?

Chaque enfant doit pouvoir se sentir reconnu et intégré au groupe.

Moyens mis en œuvre

- Accueil individualisé
- Valorisation des réussites
- Adaptation des activités
- Accompagnement des besoins spécifiques

Rôle de l'animateur

L'animateur veille à ce que chaque enfant se sente considéré et à sa juste place dans le groupe.

Critères d'évaluation

- Participation active des enfants à la vie du groupe.
- Prise en compte effective des besoins spécifiques.
- Bien-être et intégration des enfants dans le groupe.

➔ À travers ces objectifs, notre équipe s'engage à offrir un accueil bienveillant, éducatif et épanouissant où chaque enfant peut apprendre et s'exprimer librement.

LA VIE QUOTIDIENNE :

UN OUTIL ÉDUCATIF À PART ENTIÈRE



À L'Horizon, nous considérons que les apprentissages ne se limitent pas aux activités organisées.

Chaque moment vécu par l'enfant au cours de la journée possède une valeur éducative. La vie quotidienne permet notamment de développer l'autonomie, la socialisation, le respect des règles collectives, la responsabilisation et la confiance en soi.

L'équipe veille à adapter le déroulement de la journée en fonction de l'âge des enfants, de leur rythme et de leurs besoins.



ORGANISATION DE LA JOURNÉE



7h30-9h00

ACCUEIL ÉCHELONNÉ

Favoriser une arrivée progressive, sécuriser l'enfant et faciliter les échanges avec les familles.



9h00-9h30

TEMPS COLLECTIF

Présenter la journée, favoriser l'expression et la participation.



9h30-11h00

ACTIVITÉS

Découvrir, créer, expérimenter et coopérer.



11h00-11h30

TEMPS LIBRE

Favoriser le libre choix, l'imagination et les interactions entre enfants.



11h30-13h30

TEMPS MÉRIDIE

Développer l'autonomie et la convivialité.



13h00-14h00

TEMPS CALME/SIESTE

Respecter les besoins physiologiques et le rythme de chacun.



14h00-16h00

ACTIVITÉS

S'épanouir, découvrir et vivre ensemble.



16h00-16h30

GOÛTER

Partager un moment convivial.



17h00-18h30

DÉPARTS ÉCHELONNÉS

Assurer la continuité éducative avec les familles.

CAPACITÉ D'ACCUEIL ET TAUX D'ENCADREMENT

Afin de garantir un accueil de qualité, adapté aux besoins et au rythme de chaque enfant, l'accueil de loisirs **L'Horizon** organise les groupes par tranches d'âge et veille à mettre en place un encadrement adapté.



1. ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI



CAPACITÉ D'ACCUEIL

L'accueil est organisé en trois groupes :

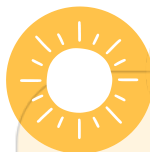
- 20 enfants de 3 à 5 ans
- 24 enfants de 6 à 7 ans
- 24 enfants de 8 à 11 ans



ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par :

- 2 animateurs pour le groupe des 3-5 ans
- 2 animateurs pour le groupe des 6-7 ans
- 2 animateurs pour le groupe des 8-11 ans



2. ACCUEIL EXTRA SCOLAIRES



CAPACITÉ D'ACCUEIL

L'accueil est organisé en trois groupes :

- 30 enfants de 3 à 5 ans
- 24 enfants de 6 à 7 ans
- 24 enfants de 8 à 11 ans



ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par :

- 5 animateurs pour le groupe des 3-5 ans
- 2 animateurs pour le groupe des 6-7 ans
- 2 animateurs pour le groupe des 8-11 ans



3. CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ENCADREMENT



L'organisation de l'équipe d'animation respecte les dispositions réglementaires applicables aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Conformément à la réglementation en vigueur :

- ✓ au minimum 50 % des animateurs sont titulaires du BAFA ou d'un diplôme équivalent ;
- ✓ au maximum 30 % des animateurs peuvent être en cours de formation (stagiaires BAFA) ;
- ✓ au maximum 20% des animateurs peuvent être non diplômés.

Au-delà du respect des taux d'encadrement réglementaires, l'équipe veille à adapter les moyens humains aux besoins des enfants accueillis afin de garantir leur sécurité physique, affective et morale ainsi qu'un accompagnement éducatif de qualité.

LES ACTIVITÉS

proposées



À L'Horizon, les activités constituent des supports éducatifs permettant aux enfants de découvrir, expérimenter, créer et s'épanouir.

Elles ne sont pas une finalité en elles-mêmes mais un moyen d'accompagner le développement de l'enfant, de favoriser son autonomie, sa confiance en lui et son ouverture au monde.



ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CRÉATIVES

- Peinture
- Dessin
- Collage
- Activités manuelles
- Décoration
- Créations collectives



ACTIVITÉS SPORTIVES ET MOTRICES

- Jeux collectifs
- Grands jeux
- Parcours moteurs
- Activités de plein air
- Défis sportifs adaptés à l'âge des enfants



ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET DE DÉCOUVERTE

- Expériences
- Ateliers nature
- Découverte de l'environnement
- Jardinage
- Manipulations et expérimentations



ACTIVITÉS D'EXPRESSION ET CULTURELLES

- Théâtre
- Musique
- Danse
- Contes
- Expression corporelle
- Découvertes culturelles



LE JEU AU CŒUR DE NOS PRATIQUES

Le jeu est reconnu comme un droit fondamental de l'enfant.

À L'Horizon, nous considérons qu'un enfant qui joue est un enfant qui apprend, expérimente, imagine et développe ses compétences sociales.

Le jeu libre, les jeux de société, les jeux coopératifs, les jeux symboliques et les jeux de construction ont donc toute leur place dans notre accueil.

LES SORTIES

extérieures

NOTRE APPROCHE



À L'Horizon, les sorties et projets extérieurs permettent aux enfants de découvrir de nouveaux environnements, de vivre des expériences collectives enrichissantes et de créer des souvenirs communs.

Ils participent pleinement à l'ouverture culturelle, sociale et citoyenne des enfants.

SORTIES ÉDUCATIVES ET CULTURELLES



- Ferme Aux Trois Granges (Boisset-les-Montrond)
- Opéra de Saint-Étienne
- Spectacles
- Découvertes du patrimoine local (musée de la Mine)
- Visites pédagogiques
- Projets en lien avec les thématiques des groupes



SORTIES RÉCRÉATIVES

- Seven Square
- Île au Délire bases de loisirs
- Journées festives
- Activités de détente et de découverte



ACTIVITÉS AQUATIQUES

Durant les vacances scolaires, les enfants peuvent participer à des sorties piscine adaptées à leur âge.

Ces temps permettent :

- de développer l'aisance aquatique ;
- de renforcer la confiance en soi ;
- de découvrir les règles de sécurité ;
- de profiter d'une activité physique ludique.



ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Des rencontres sont régulièrement organisées avec deux EHPAD partenaires, l'EMEIS et l'ADMR situés à la Talaudière.

Ces projets permettent :

- de découvrir d'autres générations ;
- de développer l'empathie ;
- de lutter contre les préjugés ;
- de partager des expériences et des souvenirs.

Parmi les actions déjà menées, les enfants ont notamment participé à un permis fauteuil roulant ainsi qu'à différents temps d'échanges et de convivialité avec les résidents.

ACCUEILLIR CHAQUE ENFANT



À L'Horizon, nous défendons une démarche inclusive permettant à chaque enfant de trouver sa place au sein de l'accueil de loisirs. Nous veillons à adapter nos pratiques afin de répondre au mieux aux besoins de chacun.



Le centre de loisirs est ouvert à tous y compris dans la différence.

Il accueille, dans la mesure de ses compétences et moyens, des enfants en situation de handicap, avec des exigences médicales spécifiques, en difficulté familiale ou sociale...



1. UNE DÉMARCHE INCLUSIVE

Accueil de tous les enfants, y compris dans la différence.

Prise en compte des besoins spécifiques de chacun.

Adaptation des activités, des temps et du matériel.

Respect du rythme, des capacités et de la singularité de chaque enfant.



2. UN TRAVAIL EN PARTENARIAT

Rencontre et suivis réguliers de l'équipe avec les familles

Échanges et collaboration avec les éducateurs spécialisés et équipes médicales si besoin.

Projets d'Accueil Individualisés (PAI) pour les enfants ayant des spécificités de santé.



3. DES ADAPTATIONS AU QUOTIDIEN

Adaptations des horaires, des activités et du matériel selon les besoins.

Convention partenariale avec l'association Eurecah permettant la possibilité d'intervention et d'accompagnement d'éducateurs spécialisés, au sein de l'accueil de loisirs, pour des enfants en situation d'autisme pour les familles qui le désirent.

Recrutement d'animateurs supplémentaires pour renforcer l'équipe si nécessaire.

“L'inclusion ne consiste pas à faire une place à certains enfants, mais à construire un accueil où chacun trouve naturellement la sienne.”



LES LOCAUX

L'accueil de loisirs fonctionne sur deux sites situés à La Talaudière.

SITE PRINCIPAL

CENTRE SOCIOCULTUREL L'HORIZON



3 rue Georges Clémenceau



Accueil des enfants de 3 à 7 ans

Restauration pour tous les enfants

Salles d'activités adaptées aux différents groupes d'âge

Deux cours extérieures permettant l'organisation de jeux, d'activités sportives et de temps de vie collective

SITE ÉTÉ 2026

VIOLETTE MAURICE



1 rue des Rives de L'Onzon



Accueil des enfants de 8 à 11 ans pendant les vacances d'été

Espaces adaptés aux plus grands

Projets favorisant l'autonomie, les initiatives et la responsabilisation

Meilleure répartition des groupes et des espaces



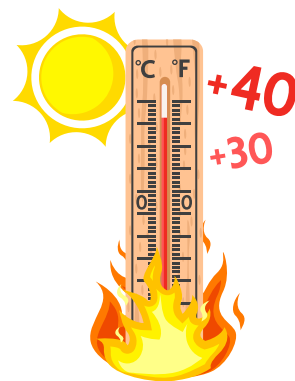
DES LOCAUX OUVERTS SUR LA COMMUNE

En fonction des projets et des activités proposées, les enfants peuvent également être amenés à utiliser différents équipements et structures de la commune : bibliothèque, équipements sportifs, espaces publics, structures partenaires...



LE PLAN CANICULE

Assurer la sécurité et le bien-être des enfants en période de fortes chaleurs



L'accueil de loisirs L'Horizon met en place des mesures adaptées pour protéger les enfants lors des épisodes de fortes chaleurs.

— AU QUOTIDIEN DANS LES LOCAUX —

ADAPTER LES ESPACES

Identifier les locaux les plus exposés et privilégier les espaces frais, ombragés, végétalisés ou couverts.

BOIRE RÉGULIÈREMENT

Faire boire régulièrement les enfants et les inviter à mouiller leur peau plusieurs fois par jour.

ACTIVITÉS ADAPTÉES

Réduire les activités physiques intenses et supprimer les sorties aux heures les plus chaudes.

STOCKAGE DES ALIMENTS

Veiller aux conditions de stockage des aliments et au respect de la chaîne du froid.

GÉRER L'AÉRATION

Maintenir les stores ou volets fermés le jour. Aérer en grand tôt le matin (5 à 10 minutes) et la nuit lorsque cela est possible.

PROTECTION SOLAIRE

Prévoir casquettes, chapeaux, lunettes de soleil et crème solaire. Mettre avant l'arrivée à l'accueil de loisirs.

ALIMENTATION

Adapter l'alimentation: éviter les aliments trop gras ou trop sucrés et privilégier l'eau non glacée.

VIGILANCE PARTICULIÈRE

Attention renforcée aux personnes et enfants fragiles ou porteurs de pathologies respiratoires ou en situation de handicap.

EN CAS DE SORTIE PLEIN AIR

-  Éviter les expositions prolongées au soleil et privilégier l'ombre.
-  Vêtir les enfants de façon adaptée : chapeau, vêtements amples et clairs, couvrant les parties exposées.
-  Boire abondamment, privilégier l'eau non glacée et éviter les boissons sucrées.
-  Manger en quantité suffisante en évitant les aliments trop gras ou trop sucrés.
-  Utiliser régulièrement de la crème solaire (indice de protection élevé).

SOYEZ ATTENTIFS AUX SIGNES

Surveillez tout signe pouvant annoncer un coup de chaleur :



Fatigue/Faiblesse



Étourdissement/
Vertiges



Nausées/Vomissements



Maux de tête intenses

L'ÉVALUATION

DU PROJET PÉDAGOGIQUE



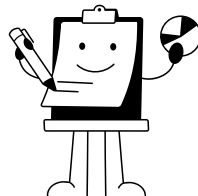
L'évaluation fait partie intégrante de notre démarche pédagogique. Elle nous permet de questionner nos pratiques, d'ajuster nos actions et d'améliorer continuellement la qualité de l'accueil proposé aux enfants.

COMMENT ÉVALUONS-NOUS ?



RÉUNIONS D'ÉQUIPES

- Analyses régulières des pratiques
- Partage d'observations et d'expériences
- Ajustement des actions et des objectifs



BILANS DE PÉRIODE

- Bilan à chaque période de vacances
- Points forts, points à améliorer
- Perspectives pour la période suivante



OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN

- Observations quotidiennes des enfants
- Repérage des besoins et des évolutions
- Analyse des comportements et des interactions



RETOUR DES FAMILLES

- Échanges informels et formels
- Questionnaires ou temps dédiés
- Prise en compte des retours et suggestions



PAROLE DES ENFANTS

- Temps d'expression et d'écoute
- Recueil de leurs envies, besoins et ressentis
- Implication dans les choix et les projets



INDICATEUR DE RÉUSSITE

- Climat du groupe serein
- Participation et engagement des enfants
- Développement de l'autonomie et de la confiance en soi
- Respect des règles de vie et entraide au quotidien



QUAND ET COMMENT ?

L'évaluation est un processus continu tout au long de l'année.

Des temps de bilan sont organisés après chaque période de vacances et à la fin de l'année afin de dresser un bilan global du projet.

"Évaluer, c'est prendre le temps de regarder ce que nous faisons pour mieux construire ce que nous ferons demain."